



## Extrait du registre des délibérations du CCAS

Séance du 21 avril 2026

Envoyé en préfecture le 22/04/2026  
Reçu en préfecture le 22/04/2026  
Publié le  
ID : 035-213502792-20260422-2026\_302-DE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un avril, à dix-huit heures, le CCAS de la commune de Saint-Guinoux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal SIMON, Président.

**Présents** : Pascal SIMON, Anne-Marie BEAUFEU, Clotilde MORNET, Quentin FLAMENT Marie-Annick CHARTIER, Janine SORRE, Guy ROUTIER, Yvonne BACHELOT, Lucie TURPIN  
Jean-Paul DULUC

**Absents** : Anita BLOT-GUEYE (pouvoir à Anne-Marie BEAUFEU, Nicolas BONNOT (excusé), Enora GUILCHER (excusée), Yvonne BACHELOT (excusé)

**Secrétaire de séance** : Mme Anne-Marie BEAUFEU

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de conseillers présents : 9  
Nombre de pouvoirs : 1  
Date de la convocation : 10 avril 2026  
Date de la publication : 10 avril 2026

➤ **DCM2026.01 : Vote du CFU 2025**

**Monsieur le Président présente le résultat des comptes pour le CFU de l'année 2025 pour le CCAS**

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL (en €)
<b>Chiffres 2025</b>	Dépenses	2742.67€	-	2742.67€
	Recettes	4959.61€	-	4959.61€
	<b>Résultat 2025</b>	<b>2216.54€</b>	-	<b>2216.54€</b>
<b>Reprise résultats 2024</b>	Dépenses	2347.20€	-	
	Recettes	0€	-	- 2 347.20€
<b>Résultat cumulé par section</b>		<b>-129,96 €</b>	-	<b>- 129,96 €</b>
<b>Restes à réaliser 2024</b>	Dépenses	-	-	-
	Recettes	-	-	-

Ayant présenté les comptes financiers, Monsieur le Président remet la présidence de l'assemblée à Anne-Marie BEAUFEU le temps du vote et quitte la séance. Les membres de l'assemblée sont invités à approuver les CFU 2025 comme présentés ci-dessus.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- 1° Donne acte de la présentation faite des comptes financiers uniques, lesquels peuvent se résumer comme indiqués ci-dessus ;
- 2° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 4° Approuve les comptes financiers uniques pour le budget principal et le CCAS.

Le Président  
Pascal SIMON

Le Secrétaire de séance  
Anne-Marie BEAUFEU